L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire:

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE;

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Eva Washington Whitley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 67,182—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et final présenté par John Baptiste, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
27 nov—27—déc 1 6

Successions d'August et Caroline Streerwald.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69,113—Division C—Attendu qu'Amelia Streerwald, femme de James J. Rainey, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feux August et Caroline Streerwald, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier —Zengel, Thomas & Suthon, Fred. C. Marks, avocats. 27 nov—déc 1 6

Succession de Isidore Scegler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,387, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Lewengardt et Gabriel A. Scegler, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
20 nov—20 24 29

Succession de Elizabeth Josephine Helwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 69,106—Division A—Attendu que Rudolph Helwick a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Elizabeth Josephine Helwick, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour: THOMAS CONNELL, Greffier. C. C. Friedrichs, avocat. 27 nov—27—déc 1 6

Succession de John C. Murray et Agnes Murray, femme décédée de Wm J. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 68,548—Division C—Attendu que John M. Murray a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John C. Murray, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier T. G. Morris, avocat. 19 nov—19 23 28

Succession de Amasa M. Blinds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,858—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Helen E. Putnam, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier Merrick et Lewis et Philip Gensler, Jr, avocats.
19 nov—19 23 29

Succession de Mme York A. Woodward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,850 — Division C — Attendu que Peter G. Riddell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme York A. Woodward, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier | Dinkelspiel & Hart, avocats pour P. G. Riddell. 19 nov—19 23 29

Succession de John Irvine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,016—Division A—Attendu que Robert W. Irvine a présenté une pétition à Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Irvine, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Wickliffe & Falls, avocats. 21 nov—21 25 30

Succession de Jacob Henry Aicklen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,925—Division B—Attendu que Mme Rosa Moore, veuve de Jacob Henry Aicklen, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Henry Aicklen, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier.
21 nov—21 25 30

Succession de Edward Stoecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 68,473—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocats pour F. G. Riddell. 19 nov—19 23 29

Succession de John Irvine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,016—Division A—Attendu que Robert W. Irvine a présenté une pétition à Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Irvine, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Wickliffe & Falls, avocats. 21 nov—21 25 30

Succession de Jacob Henry Aicklen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,925—Division B—Attendu que Mme Rosa Moore, veuve de Jacob Henry Aicklen, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Henry Aicklen, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier.
21 nov—21 25 30

Succession de Edward Stoecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 68,473—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Kemble & Ducros, avocats. 19 nov—19 23 28

Succession d'Hulmin Chapman, née French.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,515—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Rhodrick Chapman, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. H. H. Ostenberger, avocat. 22 nov—22 26 déc 1

Succession de M. W. Bayly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 1,434 — Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu R. H. Bayly, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
26 nov—26 30—déc 5

Succession de Mme Louisa Roth, femme de William Larier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,469—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Larier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Sambola & Ducros, avocats. 19 nov—19 23 28

Succession de Mme Louisa Roth, femme de William Larier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,469—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Larier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Sambola & Ducros, avocats. 19 nov—19 23 28

Succession d'Hulmin Chapman, née French.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,515—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Rhodrick Chapman, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. H. H. Ostenberger, avocat. 22 nov—22 26 déc 1

Succession de M. W. Bayly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 1,434 — Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu R. H. Bayly, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
26 nov—26 30—déc 5

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Choix non-Améliorée dans le Premier District,

Consistant de deux portions de terre bonnes pour la construction d'entrepôts, bâtisses d'écurie ou cottages doubles, et contiguës dans le fond aux écuries de Schmidt et Ziegler.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 68,416 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division —.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 2 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, daté le 27 octobre 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Cette portion de terre de valeur comprenant près de deux lots désignés comme lot "E" dans l'îlet borné par les rues Galennie, Tchoupitoulas, Annunciation, St Thomas et Erato et mesurant quarante huit (48) pieds de face sur la rue Galennie, sur une profondeur de cent quatre vingt quatorze pieds, dix pouces et quatre lignes (194' 10' 4''') sur la ligne la plus près de la rue St Thomas; de là sur une ligne à angles droits à ladite dernière décrite ligne s'étendant dans le fond vers la rue Tchoupitoulas une distance de vingt trois pieds sept pouces (23' 7''); de là sur une ligne de profondeur parallèle avec la susdite ligne décrite de cent quatre vingt quatorze pieds dix pouces et quatre lignes (194' 10' 4''') et étant à angle droit une distance de cinquante pieds (50'); de là une largeur dans le fond sur une ligne à angle droit et s'étendant vers la rue Tchoupitoulas de deux pieds sept pouces et cinq lignes (2' 7" 5'''); de là s'étendant sur une ligne à angle droit et vers la rue Galennie cinquante deux pieds dix pouces six lignes (52' 10" 6'''), de là à angle droit à ladite dernière ligne mentionnée et s'étendant vers la rue Tchoupitoulas vingt deux pieds deux lignes (22' 0' 2'''), de là sur une ligne à angle droit et s'étendant vers la rue Galennie cent quatre vingt onze pieds onze pouces deux lignes (191' 11" 2''').

Cette propriété de valeur est exceptionnellement bien remboursée, d'une profondeur remarquable et peut être utilisée pour divers usages et est contigue dans le fond à l'écurie de Schmidt & Ziegler. Voyez le plan à la Bourse.

2° Un certain lot désigné par la lettre D, dans le même îlet que la propriété ci dessus décrite et ayant une façade à la rue St Thomas de trente et un pieds deux pouces et quatre lignes (31' 2" 4''') sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Erato, laquelle ligne est à un angle obtus à la rue St Thomas de cent dix sept pieds deux pouces (117 pieds 2 pouces) avec une largeur dans le fond sur une ligne s'étendant vers la rue Galennie à un angle aigu à la susmentionnée ligne de côté décrite, trente huit pieds quatre pouces (38' 4''), de là sur une ligne vers la rue Galennie et s'étendant à la rue St Thomas, étant un angle obtus à la ligne du fond cent quatorze pieds huit pouces et six lignes (114' 8" 6''').

Le tout d'après un certain plan par S. G. Del Isle, I. C. et voyer, daté le 29 mars 1901. Ce beau lot est contigu dans le fond à la propriété premièrement décrite et convenable pour cottage double, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en un ou deux ans; les billets pour la portion non payée devant être garantis par hypothèque et les clauses usuelles de sécurité, portant 8 pour cent d'intérêt par an. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred. C. Matz, Esquire, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication. 1er nov—1 2 9 16 23 30 —déc 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Wm G. King vs Percy Saint.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 4 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 21 octobre 1902 et signé le 27 octobre 1902, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, (Dossier No 68,719), la rue Wm G. King vs Percy Saint; il sera vendu à l'enchère publique:

Trois lots de terre dans l'îlet No 112 (Burthevile), étant les lots 9, 10 et 11 dudit îlet, borné par les rues Victor, L'Once et Calhoun et la ligne de la propriété Foucher mesurant 90 pieds de face à la rue Calhoun sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 0/0 est requis.
2 nov—2 9 16 23—déc 4

J. A. Reinach.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Une splendide occasion pour un placement payant.

Le cottage double No 218 et 220 rue Broad, près Cleveland.

Le cottage simple, No 2648 avenue Cleveland, près de la rue Broad, comparativement neuf.

Et trois lots de valeur améliorés.

Succession de Thomas J. Mitchell.

No 68,647—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 836 Allée Commerce, JEUDI, le 11 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 5 novembre 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Thomas J. Mitchell, il sera vendu à l'enchère publique:

(1) La portion de terre de valeur comprenant trois lots de valeur désignés par les trois lettres C. D. et E, et mesurant chacun trente et et un pieds trois pouces et quatre lignes (31' 3" 4''') face à la rue Cleveland, anciennement rue Gasquet, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds (125'). La lettre E formant l'encoignure des rues Broad et Cleveland, le tout se trouvant dans l'îlet borné par les rues Palmyre et Dorgenois.

(2) Un certain lot de terre désigné par la lettre B, avec le cottage à un étage connu par le No municipal 4648 avenue Cleveland, dans l'îlet borné par les rues Broad, Dorgenois, Cleveland et Palmyre et mesurant quarante deux pieds un pouce de face à la rue Cleveland (42' 1" 0''') sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds et 10 pouces (159' 1"').

(3) Le cottage de valeur double connu par les Nos municipaux 218 et 220 rue Broad, dans l'îlet borné par les rues Broad, Cleveland, Dorgenois et Palmyre, désigné par la lettre E mesurant trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes (34' 9" 4''') de face à la rue Broad sur une profondeur de quatre vingt treize pieds dix pouces et six lignes (93' 10" 6'''), d'après l'arpentage fait par M. Geo. De Armas, daté le 20 octobre 1902. La propriété ci-dessus est située dans une des meilleures localités du troisième ward, et la propriété améliorée est comparativement neuve.

Termes et conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et faire un dépôt de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 nov—9 16 23 30—déc 7 à date

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 A. M. Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA CHAMPAGNE, 4 décembre.
*LA LORRAINE, 11 décembre.
*LA TOURAINE, 18 décembre.
*LA SAVOIE, 25 décembre.
LA CHAMPAGNE, 1er janvier
LA BRETAGNE, 8 janvier.
*Vapeurs à double hélices.

Agence Générale 32, Broadway, New York FRANK J. GUTILA, No 218 rue Carondelet N. O., Lne. Agent général du Sud.
E. E. PREVOST, Agt, 722 rue Commune.
1er fév—1 an

VENTES A L'ENCAN

E. A. Carrère.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 23 Décembre 1902

A MIDI

COTTAGE SIMPLE

1218 rue Freret, près de la rue Clio.

Cottage simple, 1211 rue S. Liberté, Près de la rue Clio.

Résidence double à deux étages, 1205-1207 rue S. Liberté, près de la rue Clio.

LOT A BATIR, Rue Clio, près de la rue Liberté.

Succession de Mme Mary Dwyer (Vve de J. W. Maher).

No 68,651—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 23 décembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 18 novembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard Freret, Clio et Erato; ledit lot mesurant 25' 4" 8''' de face à la rue Freret, 12' 0" 8''' de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120' 7" 2''', plus ou moins, vers la rue Erato et 127' 6" 2''', plus ou moins, sur la ligne de côté vers la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1219 rue Freret, comprenant un cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré, contenant galeries sur la façade et dans le fond, 3 chambres et cuisine, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato. Ledit lot mesurant 29' de face à la rue Liberté, sur 112' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme 1211 rue Liberté, comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur la façade et 3 chambres. Dans le fond est une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises avec galerie et 5 chambres. Dans la cour se trouvent citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato, mesurant 29' de face à la rue Liberté sur quatre vingt un pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec le privilège en usage d'une allée commune dans le fond de trois pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1205-1207 rue Liberté, comprenant une résidence double à deux étages, retirée de la rue, avec vaste galerie sur la façade; chaque côté contenant quelques six chambres.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Liberté et Howard, mesurant 28' de face à la rue Clio, sur une profondeur de 58' 4" 3''' entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou un et deux, ou un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue, par toutes les stipulations usuelles. L'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1902, en plus et au-dessus du prix de la vente.

Actes de vente pardevant Wynn G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

M. H Manion, avocat.
22 nov—22 23 30—déc 7 14 21 23

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi le 23 Décembre 1902.

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne.

Trois Morceaux de Propriétés de Valeur dans le Premier District.

No 423 rue Howard, entre les rues Gravier et Perdido. (Maison de résidence à deux étages.) Maison de résidence simple sur la rue Freret, entre les rues Gravier et Perdido, bornée par la rue Howard. Un lot avec une petite bâtisse rue Gravier, entre les rues Howard et Liberté, borné par l'avenue Tulane, (contigu à la Louisiana Sash Factory)

Succession de George E. Gorman.

No 68,827—Cour Civile de District — Division E.

PAR CURTIS & GALLAGHER,—Bureau No 846 rue Commune — MARDI, le 23 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District signé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge, et daté le 20 novembre 1902 et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes, privilèges et dépendances en cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard [autrefois Girond] et Freret, et désigné par le numéro dix sept sur un plan fait par H. Moellhausen, voyer, daté le 12 décembre 1846, et déposé pour références en l'étude de William Christy, ancien notaire, comme plan 47 dans le livre de plans No 2. Ledit lot de terre mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (plus ou moins) de face à la rue Howard, sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes (plus ou moins) de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'îlet borné par les rues Freret, Gravier, Perdido et Howard, et désigné comme lot No seize et mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (plus ou moins) de façade à la rue Freret sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes (plus ou moins) entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Gravier, Liberté (autrefois St Paul), Howard (autrefois Girond) et l'avenue Tulane (autrefois Commune), ayant (mesure anglaise) trente pieds neuf pouces de face à la rue Gravier sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; ledit lot est désigné par le numéro cinq sur un plan fait par le défunt Joseph Pilie, alors voyer de ville, et annexé à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville, daté le 31 août 1831.

Conditions—Comptant; un dépôt de dix pour cent est requis de la date de l'adjudication pour lier la vente. Les actes de vente devant être passés pardevant Bernard Triche, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur est également requis d'assumer les taxes dues et devant être dues pour l'année 1902.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.
Wynne G. Rogers, avocat.
22 nov—22 23 30—déc 7 14 21 23

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence en briques à deux étages, No 1416 rue Poydras, entre les rues Liberté et Howard.

Joseph Semidi vs la succession de Joséphine Semidi.

No 68,702 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 9 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 octobre 1902 et signé le 7 novembre 1902, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 16 novembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard Freret, Clio et Erato; ledit lot mesurant 25' 4" 8''' de face à la rue Freret, 12' 0" 8''' de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120' 7" 2''', plus ou moins, vers la rue Erato et 127' 6" 2''', plus ou moins, sur la ligne de côté vers la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1219 rue Freret, comprenant un cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré, contenant galeries sur la façade et dans le fond, 3 chambres et cuisine, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato. Ledit lot mesurant 29' de face à la rue Liberté, sur 112' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme 1211 rue Liberté, comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur la façade et 3 chambres. Dans le fond est une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises avec galerie et 5 chambres. Dans la cour se trouvent citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato, mesurant 29' de face à la rue Liberté sur quatre vingt un pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec le privilège en usage d'une allée commune dans le fond de trois pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1205-1207 rue Liberté, comprenant une résidence double à deux étages, retirée de la rue, avec vaste galerie sur la façade; chaque côté contenant quelques six chambres.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Liberté et Howard, mesurant 28' de face à la rue Clio, sur une profondeur de 58' 4" 3''' entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou un et deux, ou un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue, par toutes les stipulations usuelles. L'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1902, en plus et au-dessus du prix de la vente.

Actes de vente pardevant Wynn G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

M. H Manion, avocat.
22 nov—22 23 30—déc 7 14 21 23

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Demeure désirable à deux étages en briques et en bois, 1738 rue Clio entre les rues Carondelet et Baronne.

Succession de Maria Colden.

No 78,586 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet — JEUDI, 4 décembre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 octobre 1902 de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence à deux étages en briques et en bois, 1738 rue Clio, contenant 9 chambres, hangar, citerne, etc., et plus loin décrite comme un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Carondelet et Baronne, mesurant 26 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 93 pieds plus ou moins entre lignes parallèles, aboutissant en partie sur une allée dans le fond dudit lot.

Près de tous agréments et à une marche facile du centre des affaires. Toutes les taxes sur la propriété sont payées jusqu'au 1er janvier 1903.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance du prix en un et deux ans, représentée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité, en plus de l'hypothèque et privilège de vendeur pour garantir le paiement des billets; dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. M. Quintero, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Simple à Deux Etages.

Avec une grande écurie à deux étages.

No 2237 RUE LAUREL;

Entre les rues Première et Philip.

Succession de Henry Palmer.

No 67,761— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet— MARDI, le 16 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 octobre 1902 et signé le 30 octobre 1902 et d'un ordre daté le 10 novembre 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Philip, Première et Constance, laquelle portion de terre mesure 40 pieds 4 pouces [plus ou moins] de face à la rue Laurel sur 159 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No 2237 rue Laurel et comprennent une résidence en bois à deux étages avec